

L'EST ET LA CÔTE-NORD

DÉFICITS

La CS des Chic-Chocs ne se suffit plus

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Le ministère de l'Éducation donne trois ans à la commission scolaire des Chic-Chocs pour redresser ses finances, alors que l'année scolaire 1999-2000 laissera derrière elle un déficit de 625 000 \$, attribuable aux opérations courantes de l'institution.

Entre cinq et sept emplois de cadres seront touchés par des mesures de mise à la retraite, qui déboucheront sur l'abolition définitive de postes. Le Centre administratif ainsi que la direction de certaines écoles seront les premiers à écopper. Selon le président de la CS, François Tardif, il est impensable d'aller plus loin. « On est rendu au bout de la corde, et on nous demande encore de couper. »

Le gouvernement du Québec annonçait, la semaine dernière, que 40 millions \$ seraient utilisés pour éponger les

déficits des commissions scolaires, mais François Tardif ne connaît pas encore la portion qui lui reviendra. « Nous ne savons pas non plus si ces fonds seront utilisés de la même façon que ça a été fait en santé. »

La CS gaspésienne vit la plus grande crise de son histoire, avec un taux de fréquentation qui ne cesse de dégringoler : 30 % de la clientèle a disparu en dix ans. La fin de l'exploitation de la mine de Murdochville et l'arrêt des activités à la Gaspésie de Chandler auront, selon M. Tardif, un impact négatif sur le nombre d'élèves pour la prochaine année scolaire. Tout porte à croire qu'ils seront 200 de moins à fréquenter les écoles par rapport à 1999.

Le président demande donc au ministère de l'Éducation de réévaluer les méthodes de financement des CS, lui qui octroie un montant fixe par élève. François Tardif souhaite que le montant actuellement versé à la CS des Chic-Chocs demeure le même, malgré la baisse d'élèves. Il s'avoue très inquiet face à l'avenir de l'institution. « Il va falloir que Québec voit notre réalité de notre bout de la lunette et pas seulement du leur. »



COLLABORATION SPÉCIALE: NAOMIE BRIAND

L'Accueil Blanche-Goulet, maison d'hébergement et comptoir alimentaire pour les démunis, fait face au mécontentement de son futur voisinage. Son nouvel édifice (à gauche) niche non loin du Quality Inn...

GASPÉ

L'Accueil Blanche-Goulet bientôt relocalisé

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

GASPÉ — L'Accueil Blanche-Goulet deviendra, sous peu, propriétaire d'un bâtiment au centre-ville de Gaspé. Mais, si cet investissement de près de 200 000 \$ ravit la direction de l'organisme sans but lucratif, il est loin de plaire à ses futurs voisins.

L'Accueil Blanche-Goulet, qui occupe actuellement une partie des résidences du cégep de la Gaspésie et des Îles, devrait occuper ses nouveaux locaux en octobre. La transaction, évaluée à 200 000 \$, sera principalement financée par des dons issus de fondations et de divers organismes.

La nouvelle du déménagement ne plaît cependant pas à Roger Denis, directeur de l'hôtel Quality Inn, voisin immédiat de la maison. L'homme d'affaires affirme que l'arrivée de l'Accueil au centre-ville nuira à l'image de la ville, ainsi qu'aux services offerts dans son complexe hôtelier. « Nous entrevoyons des problèmes. Ça peut nuire, et ça va nuire », affirme-t-il.

Selon M. Denis, d'autres propriétaires du secteur auraient signifié leur mécontentement.

La directrice générale de l'établissement, sœur Gertrude Huet, ne semble pas étonnée de la réaction de son futur voisin : « Nous n'avons eu aucune plainte dans le milieu où nous sommes depuis neuf ans. Vous n'avez qu'à demander au cégep, à la Société des alcools ou chez Jean Coutu. C'est certain que, où qu'elle aille, la maison des pauvres n'est jamais la bienvenue... »

D'année en année, le nombre de personnes faisant appel à l'Accueil ne cesse d'augmenter. En 1999-2000, plus de 120 dépannages alimentaires mensuels ont été réalisés. Du côté de l'hébergement, les chiffres en disent long : sur une capacité de neuf lits, c'est en moyenne six qui sont occupés, soit après soir. L'Accueil a également une entente avec les Services correctionnels de l'Est du Québec, permettant aux ex-contrevenants d'y habiter le temps de leur probation. Le maintien des services est assuré par des dons de toutes formes, que ce soit en nourriture ou en argent.

L'organisme vient en aide depuis 1991 aux démunis des environs de Gaspé et emploie neuf personnes. Des services d'hébergement et de dépannage alimentaire y sont offerts à l'année. « La porte d'entrée à l'Accueil, c'est toujours une forme de pauvreté. En général, c'est une pauvreté matérielle, qui peut avoir de multiples causes », conclut sœur Huet.

Les voisins sont loin d'être enchantés

Pourquoi vaut-il mieux louer une Kia que des souliers de quilles?



En premier lieu, la Kia que vous louerez sera flambant neuve. Elle dégagera même cette senteur de voiture neuve qui, vous en conviendrez, est beaucoup plus agréable qu'une odeur de vieilles chaussures. Et puis, si vous louez une Sportage pour un ridicule 259,99 \$ par mois ou une Sephia pour un minuscule 169,58 \$ par mois, vous n'aurez pas à la retourner après la victoire de votre équipe au championnat régional. Ou après votre honteuse défaite devant la pire équipe de la ligue. En fait, vous pourrez garder votre Sportage ou votre Sephia pendant quatre ans. Ou même davantage si vous voulez. Beaucoup plus longtemps que votre équipe de quilles pourra rester championne. Par contre, une Kia louée à ceci en commun avec des souliers de quilles loués : tous deux sont faits pour en endurer pas mal. Chaleurs torrides, accélérations brutales, freinages intempestifs : une Kia est capable d'en prendre, elle aussi!

Vous noterez cependant qu'échapper une boule de quilles sur le capot d'une Kia pourrait être considéré comme un usage excessif et peut affecter la valeur résiduelle du véhicule. Ne vous gênez pas pour venir essayer une Sportage ou une Sephia. Personne ne remarquera si vous avez un trou dans votre chaussette.



Enfin, la qualité accessible à tous!



Louez une Sportage 4 RM pour un ridicule

259,79 \$
par mois pendant 48 mois
Taux de location de 2,10%

Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes • 125 HP • deux coussins gonflables et un coussin aux genoux du conducteur • réceptacle de pneu de secours à l'arrière • antivol • direction assistée • glaces • verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement.



Louez une Sephia pour un minuscule

169,58 \$
par mois pendant 48 mois
Taux de location de 0,50%

Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT, 125 HP • suspension indépendante aux quatre roues • deux coussins gonflables, cage de protection en acier pour passagers • poutrelles d'acier dans les portières • essuie-glace à balayage intermittent.

Toutes les Kia sont protégées par une Assistance routière Extra Kia de 24 heures, par une garantie du rouage d'entraînement de 5 ans/100 000 km ainsi qu'une garantie de base de 3 ans/60 000 km.**

Boulevard Kia
38, boulevard Comeau
Baie-Comeau (418) 294-2999

Automobiles du Boulevard Kia
602, boulevard Renault
Beauceville (418) 774-4100

Kia Lévis
4345, boulevard de la Rive-Sud
Lévis (418) 837-9199

Kia Harold Auto
1120, boulevard du Royaume ouest
Chicoutimi (418) 693-8050

Sept-Îles Kia
369, rue Laure
Sept-Îles (418) 962-0550

Kia de Kamouraska
275, avenue Patry
Saint-Pascal (418) 492-3436

Kia Québec
5055, boulevard des Gradins
Québec (418) 626-8600

Ricard Auto Kia
690, boulevard Sacré-coeur
Saint-Félicien (418) 630-2020

**Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Credit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Sephia (SP5411) et Sportage (SP5411) louées avant le 30 avril 2000. Les véhicules ne correspondent peut-être pas exactement à l'image qui en est montrée. Durée de location de 48 mois, avec remise au locateur, au taux de financement de location de 0,50% pour la Sephia et de 2,10% pour la Sportage avec acompte ou échange équivalent de 1 250 \$ pour la Sephia et de 2 000 \$ pour la Sportage. Premier paiement de 259,79 \$ et dépôt garanti exigibles lors de la livraison de la Sephia. Obligation totale de location de la Sephia, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 518,37 \$, est de 9 589,84 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 146,25 \$. Obligation totale de location de la Sportage, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 21 475 \$, est de 14 469,92 \$ et l'option d'achat est évaluée à 8 160,50 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 0,08 \$ par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, le permis de conduire, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins. **Certains restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire Kia participant pour tous les détails.

GRAND-MITIS

Offensive de mise en marché pour les Jardins de Mitis

Les Jardins de Mitis poursuivent leur offensive de mise en marché en prévision de la tenue cet été du Festival international de l'art des jardins contemporains de Mitis. Les organisateurs de l'événement distribueront 100 000 exemplaires d'une nouvelle brochure qui présente les Jardins sous deux grands thèmes, soit un lieu de tradition, plus connu comme la partie actuelle des Jardins, et aussi comme un lieu d'innovation avec le festival international qui se tiendra chaque année à compter du 21 juin. La première édition du festival présentera neuf jardins réalisés par des artistes et des concepteurs venus autant de l'Amérique du Nord que de l'Europe. C.T.

MATANE

Pascale la pêcheuse

Initiée à la pêche au saumon par son père, Pascale Bussière présidera le premier souper-bénéfice de la Société de gestion de la rivière Matane. Quelque 300 billets sont présentement offerts pour le souper gastronomique servi le 6 mai. Les profits

permettront de financer, en partie, la restauration d'une fosse située au centre-ville et le maintien de l'accessibilité à la plupart des amateurs. H.M.

LA POCATIÈRE

Grand succès pour la Semaine du français

Plusieurs gagnants ont été couronnés lors des concours organisés en marge de la Semaine du français au cégep de La Pocatière. Près d'une cinquantaine de personnes ont participé aux différentes activités. Le concours d'habiletés linguistiques a été remporté par Denis Laberge, membre du personnel. Jocelyne Migneault, aussi du personnel, a mérité les honneurs du concours sur les connaissances littéraires. Les concours de créations ont été remportés par un employé, Benoît Boucher, de même que par Julie Boudreault, étudiante en santé animale, et par Michael Landry, étudiant en arts et lettres. Diane Jean, étudiante en techniques administratives, s'est avérée la meilleure «chasseuse de fautes» et l'étudiant Pascal Tremblay a mérité un prix de participation par tirage au sort. Tous ont reçu un livre en guise de félicitations. M.L.



COLLABORATION SPÉCIALE, CARL THÉRIAULT

RIMOUSKI

Accueilli par les Chérubins

Les représentants de l'Opération Enfant Soleil ont été chaleureusement accueillis par les enfants de la garderie Les Chérubins de l'Hôtellerie Omer-Brazeau, à Rimouski, lors de la première étape de leur tournée québécoise. Le comédien bien connu Francis Reddy, coanimateur du téléthon, s'est joint aux jeunes enfants venus lui parler dans le hall de l'hôtellerie. Un enfant lui a même posé des questions sur

son rôle de pompier dans la série télévisée *Caserne 24*. Opération Enfant Soleil était à Rimouski pour remettre un chèque de 20 000 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec, soit le dernier versement d'une somme de 100 000 \$ qui a servi à aménager des chambres et une garderie pour les enfants atteints de cancer. Le 13^e téléthon d'Opération Enfant Soleil aura lieu les 3 et 4 juin au réseau TVA. C.T.

CÔTE-NORD

Des forfaits qui se distinguent
Une trentaine d'entreprises et d'organismes se regroupent

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Pour la première fois dans la région Manicouagan, une dizaine d'entreprises et d'organismes du monde du tourisme se sont regroupés afin de présenter des forfaits qui les distingueront du reste de l'offre touristique. On espère ainsi attirer la clientèle des grands centres urbains de la province et retenir celle qui transite par Baie-Comeau.

Ce regroupement, appelé «Il était une fois Manicouagan», se veut une campagne commune de mise en marché nationale pour le parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le Village forestier d'antan de Franquelin, le centre de villégiature innu de Papina-chois, les barages de Manic-2 et Manic-5 ainsi le centre de santé le Chalet du fleuve, la troupe de théâtre La Chant'Amuse, l'hôtel Le Manoir et l'hôtel-motel La Caravelle, ces dernières entreprises étant toutes de Baie-Comeau. La Ville de Baie-Comeau a aussi investi dans le projet, qui totalise 16 000 \$, une somme énorme pour les organismes de la région.

«Pour chaque entreprise et organisme pris séparément, c'est impossible d'investir 16 000 \$ dans une campagne publicitaire, a indiqué Denis Cardinal, président du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes et instigateur de l'idée du regroupement. Mais avec cet investissement commun, on peut faire des actions d'envergure bien ciblées et le regroupement nous permet de nous donner une complémentarité tout en misant sur l'originalité.»

Les forfaits, qui s'étendent d'un à quatre jours, proposent ainsi les services et activités des organismes et entreprises membres de ce regroupement nouveau genre. Ces forfaits seront publicisés dans les salons du tourisme de Québec et de Montréal, par un dépliant de belle facture distribué partout dans la province et par l'achat d'une page de publicité dans le magazine «Cet été, on fait le tour du Québec», qui sera publié à près de 1,5-million d'exemplaires dans le Canada francophone.

MISE EN MARCHÉ

À l'Association touristique régionale de Manicouagan, on se réjouit de l'initiative prise par les membres de ce regroupement. «Nous avons de bonnes offres de services touristiques sur la Côte-Nord, mais la principale difficulté concerne la mise en marché, a rappelé le directeur général de l'ATR, Christian Bouchard. On encourage nos membres à se regrouper de cette façon car on croit que les forfaits généreront des retombées positives pas seulement pour les entreprises participantes, mais pour l'ensemble de la région Manicouagan. C'était le temps que ça se fasse et je crois que ce sera un modèle à suivre en terme de promotion touristique.»

Denis Cardinal estime qu'il est temps que Baie-Comeau ne soit plus un arrêt obligé de quelques heures pour les voyageurs qui vont à Manic-5 ou à Natashquan. «Baie-Comeau a toujours été considéré comme une région de passage et on a la détermination de changer la tradition, a-t-il lancé. On veut en faire une région de destination car il y a énormément d'attraits ici.»

RIVIÈRE-DU-LOUP

La culture accessible à tous

Désirant favoriser l'accès au théâtre à un plus grand nombre de personnes, le centre culturel de Rivière-du-Loup ajoute à ses catégories «Adulte» et «Étudiant» une autre appelée «Sans emploi». Ainsi, toute personne sans emploi pourra, sur présentation d'une preuve minimale de son statut, se procurer un billet pour une représentation de la saison théâtre au prix réduit de 14 \$. Pour ce faire, ils doivent se présenter au guichet du centre culturel la veille de la représentation. Un total de 100 billets sont disponibles pour la pièce «Trick or Treat» présentée le jeudi 13 avril à 20 h au Centre culturel. M.L.

www.quebecitel.qc.ca

Cominar@QuebecTel

Un partenariat qui en dit long.

Quand Cominar, la plus grande société immobilière à Québec, a cherché un partenaire pouvant offrir des services de télécommunications aux quelque 1 000 entreprises logeant dans ses immeubles, elle le voulait souple, efficace et concurrentiel. Chez QuebecTel, c'est exactement ce qu'elle a trouvé.

Riches de l'expertise de nos filiales et de nos nombreuses réalisations, nous avons fait preuve d'innovation et d'écoute dans la poursuite des objectifs de Cominar. Vous avez donc toutes les raisons de croire que nous pourrions faire de même pour votre entreprise. Téléphonez-nous au 1 877 520-1212

QuebecTel

Commerce électronique • Internet, intranet et extranet • intégration informatique • transmission de voix, de données et d'images • gestion de réseau • hébergement de serveurs • formation informatique

TENNIS

Autre titre canadien pour Marois

RÉAL LABBÉ
Le Soleil

Mélanie Marois, du club Avantage, a remporté le championnat canadien de tennis en salle des 16 ans et moins avec un gain en deux sets (6-3, 6-1) contre la joueuse ontarienne Diana Srebrovic.

Marie-Pier Pouliot, de Saint-Georges, a pour sa part pris trois sets (6-2, 3-6, 6-3) pour défaire Cynthia Goulet, de Saint-Georges, et prendre le troisième rang. Chez les garçons, la victoire est allée à Frank Dancevic, de l'Ontario, alors que Guillaume Chalouit, de Québec, terminait au sixième rang.

HÉLÈNE SIMARD

Par ailleurs, c'était la remise annuelle des prix d'excellence de la Fédération québécoise de tennis et le titre d'athlète par excellence est revenu, sans surprise, à Sébastien Lareau. Au niveau des honneurs individuels, Hélène Simard, de Charlesbourg, a été choisie l'athlète en fauteuil roulant par excellence pour la saison 1999.

Par ailleurs, le Challenge Bell a été reconnu comme le tournoi national et international par excellence tandis que l'activité régionale par excellence a été le championnat Bel-Gaufre de Québec.

SKI ALPIN

Semple et Ouellet-Decoste, champions provinciaux

Ryan Semple et Stéphanie Ouellet-Decoste ont été couronnés les champions de la saison de la coupe Rogers AT&T de ski alpin à l'issue des Séries du printemps qui ont pris fin hier.

Détentrice de la coupe Pontiac, Ouellet-Decoste a compilé un total de 1084 points et au cours de la saison, elle a récolté deux fois la première place, trois médailles d'argent et deux de bronze. Sa performance est remarquable car elle avait raté la dernière saison à cause d'une blessure au genou. Le deuxième rang général appartient à Marie-Michèle Ditomasso tandis qu'Annick Lapointe est troisième.

Au cours de la dernière épreuve de slalom hier, au Relais, disputée par un temps exécuté, la victoire est allée à Anna Prehal. Anne-Marie St-Arnaud a, pour sa part, terminé septième alors qu'Anne-Marie Lefrançois finissait huitième et Grace Kelly, 13^e.

Du côté masculin, Ryan Semple a cumulé 1210 points pour remporter son titre de champion. Jocelyn Boily prend le quatrième rang du classement général avec 410, contre 300 pour Jean-Philippe Roy au sixième rang.

Le slalom géant masculin au Mont-Sainte-Anne qui devait finir la saison a été annulé à cause des mauvaises conditions atmosphériques. R.L.

Lupien, nageur par excellence

Yannick Lupien, du Rouge et Or, et Melania Bussiere, de Boucherville, ont été nommés les athlètes par excellence de la coupe du Québec II de natation qui avait lieu en fin de semaine à la piscine Lucien-Flamand, de Québec.

Au niveau des clubs, CAMO a terminé premier avec 822 points, suivi du Rouge et Or avec 370. On retrouve par la suite CNQ (Club natation Québec) avec 193, Beauport est quatrième avec 172.

Sur le plan individuel, Audrey Lacroix, de CAMO, a pris sa revanche sur Karine Chevrier en gagnant l'épreuve du 200 m papillon grâce à un temps de 2:17,94. Yannick Lupien, (R et O) a fini premier au 100 m libre avec un chrono de 0:51,49 et chez les femmes, Audrey Lacroix faisait troisième au 100 m libre.

Dans le 200 m brasse, chez les hommes, victoire de Michel Boulianne en 2:23,29 tandis que chez les filles, Julie Marcotte (CNQ) était deuxième et Annie Lizotte (Beauport), troisième. Au 100 m dos masculin, Steve Preston (R et O) a fini deuxième et au 400 m libre, un doublé pour le Rouge et Or avec la victoire de Sophie Simard, 4:30,68 chez les femmes, avec une deuxième place pour Joanie Bernier (Beauport), et un premier rang pour Yannick Lupien en un temps de 4:08,85. Finalement, Michel Tremblay, de Beauport, a pris la troisième place au 200 m papillon.

Au niveau des relais, 4x100 m QN, le CNQ a fini troisième chez les filles et le R et O deuxième chez les gars. R.L.

CHAMPIONNATS MONDIAUX DE HOCKEY FÉMININ

Drolet tranche

Le Canada gagne la finale contre les États-Unis en prolongation

■ MISSISSAUGA, Ontario (PC) — Nancy Drolet a trouvé le fond du filet à 6:50 de la période de prolongation, hier, alors que le Canada a surmonté un déficit de 2-0 pour finalement remporter la finale du championnat du monde de hockey féminin en battant les États-Unis par la marque de 3 à 2.

Drolet a décoché un tir à partir du cercle de mise en jeu droit. La gardienne américaine a touché au disque, mais ce dernier a ensuite rebondi au-dessus de son épaule avant de poursuivre son chemin jusqu'au fond du filet.

Les Américaines avaient pris les devants 2-0 lors de la deuxième période.

Jayna Hefford a redonné espoir aux Canadiennes à mi-chemin de la troisième période en s'emparant de la

rondelle dans son territoire avant de traverser à toute allure la patinoire du côté droit pour finalement réussir son premier filet du match à l'aide d'un lancer du poignet.

BUT IMPORTANT

Hefford a porté la marque à 2-2, quelques minutes plus tard, en récupérant un retour de lancer alors qu'elle se trouvait à la gauche du filet adverse pour inscrire son deuxième but de la rencontre.

Hefford a écopé d'une punition pour double-échec au début de la période de prolongation, mais les Canadiennes ont tenu bon et Drolet a réussi son but décisif peu de temps après.

Dans le match pour la médaille de bronze, la Finlande a écrasé la Suède par la marque de 7 à 1. Les Finlandaises ont ainsi décroché une sixième médaille de bronze d'affilée au championnat du monde. Les Finlandaises ont dominé leurs rivales par 48-20 au chapitre des tirs au but.

Finalement, la Russie a blanchi la Chine par 4-0 dans l'affrontement pour le cinquième rang, tandis que l'Allemagne a vaincu le Japon par 3-2 dans le match pour le septième rang.



Jennifer Botterill, du Canada, reçoit un croc-en-jambe de l'ailier gauche A.J. Mleczo, des États-Unis, durant la finale des championnats mondiaux de hockey féminin.

Les Bruins attendus de pied ferme

Les Citadelles confiants après avoir terminé l'année en force

Les Citadelles de Québec avaient peut-être congé, hier, au lendemain de la conquête du championnat de la division Atlantique de la Ligue américaine, mais les entraîneurs étaient au boulot afin de peaufiner les derniers détails de la stratégie à employer contre les Bruins de Providence.



Carl Tardif

C.Tardif@lesoleil.com

contrairement à l'amateur qui émettra sa prédiction selon le classement final de la saison 1999-2000, Michel Therrien y va d'une approche beaucoup plus respectueuse envers ses adversaires.

«Lorsque les experts de la Ligue américaine regarderont les alignements des deux équipes, je suis convaincu qu'ils diront que nous sommes les négligés. N'allez pas croire qu'on affrontera une équipe de bas de classement. Les Bruins sont les champions en titre de la coupe Calder et ils s'amèneront ici avec des joueurs très expérimentés qui évoluent ensemble depuis deux ans», affirme l'entraîneur-chef des Citadelles.

firmes l'entraîneur-chef des Citadelles.

Samedi soir, le Canadien de Montréal a été exclu des séries éliminatoires de la Ligue nationale. Éric Fichaud et Jesse Bélanger ont donc été cédés aux Citadelles. Cependant, les Bruins de Boston ne participeront pas plus à la «vraie» saison de la LNH. Et qui en profitera? Leur club-école de Providence, bien sûr.

«Il ne faut pas se fier à leur fin de saison régulière car Boston avait rappelé plusieurs joueurs de la Ligue américaine. Et tous ces gars-là reviendront. J'ai compté six joueurs, en incluant le gardien de but John Grahame, qui seront de retour pour le début de la série. Dans le fond, on jouera un peu contre les Bruins de Providence... et de Boston.»

AUCUNE VICTOIRE

En 1999-2000, les Citadelles n'ont pas gagné en quatre parties contre les Bruins.

Deux défaites à Québec, deux autres revers à Providence. Selon Therrien, les sources de motivation sont nombreuses dans le cadre de cette courte série 3 de 5, sans parler du championnat de la saison régulière et de la coupe Calder des Bruins en 1998-99, qui avaient également éliminé les Canadiens de Fredericton en six matchs en finale de conférence il y a un an. Therrien n'a

pas oublié, quelques-uns de ses protégés non plus.

«Si on l'emporte, il s'agira d'un énorme plein de confiance pour nous. Je me sens en grande confiance à l'aube des séries en raison de notre rendement depuis un mois. Le retour de Jesse (Bélanger) nous donnera trois lignes menaçantes. Nous avons de l'expérience, de bons gardiens et un beau défi. On n'a subi que deux défaites en temps régulier à nos 15 derniers matchs, ça veut dire quelque chose. De plus, on se sent vraiment à l'aise au Colisée, ce qui ne fut pas le cas en début de saison.»

Les Citadelles auraient pu choisir leurs adversaires pour les séries. Si les Bruins représentent un obstacle encombrant, les Lock Monsters de Lowell se seraient pointés au Colisée n'eût été des victoires du week-end contre Saint-Jean. Dans le sport, on évite ce genre de situation. «Une loi non écrite dit qu'il ne faut pas choisir. Des gagnants agissent comme on l'a fait en fin de semaine. Vous savez, j'aurais tellement aimé que le Canadien fasse les séries. Tout le monde le méritait. L'organisation forme des travailleurs et c'est ce qu'on a ici», ajoute celui qui a vu ses joueurs s'absenter dans 263 matchs en raison des blessures, sans compter les nombreuses visites dans la salle des premiers soins du Centre Molson.

EN BREF

Mel Stottlemire combat un cancer

L'instructeur des lanceurs des Yankees de New York, Mel Stottlemire, a révélé hier qu'il est atteint d'un myélome multiple, une forme de cancer de la moelle osseuse. Âgé de 58 ans, Stottlemire recevra immédiatement des traitements. Il a toutefois précisé qu'il pourra conserver ses fonctions au sein de l'équipe. Il a été informé de sa maladie il y a environ un an. Stottlemire, qui recevra des traitements de chimiothérapie pendant une période de quatre mois, ne sera pas en uniforme demain à l'occasion du match d'ouverture des Yankees contre les Rangers du Texas. C'est l'instructeur des releveurs, Tony Cloninger, qui remplacera Stottlemire demain et lorsque cela sera nécessaire. (AP)

Morisset troisième en surf des neiges

Guillaume Morisset, un planchiste de 20 ans originaire de Québec, a causé une certaine surprise à l'issue de la dernière épreuve de demi-lune de la saison présentée par la Fédération internationale de surf des neiges (FIS), hier, alors qu'il a terminé au troisième rang du classement général final de cette discipline. L'Américain Ross Powers et le Suisse Terry Brunner ont terminé respectivement aux premier et deuxième rangs, devant Morisset. Du côté féminin, Natassa Zurek, de Vancouver, a aussi terminé au troisième rang en demi-lune, et ce, pour une deuxième année d'affilée. La Norvégienne Stine Brun Kjeldaa a terminé au premier rang, suivie par l'Américaine Kim Stacey. En descente masculine, deux Canadiens ont terminé parmi les 10 premiers, soit Marek Fawcett (6^e), de East River au Nouveau-Brunswick, et Jasey Jay Anderson (8^e), de Val Morin. Le Suisse Ueli Kestenholz a terminé au premier rang, tandis que l'Autrichien Siegfried Gräbner a pris la deuxième place. Chez les femmes, Ursula Bruhin a permis à la Suisse de gagner un autre titre. Jana Sedova, de Slovaquie, et Heidi Jaufenthaler, d'Autriche, ont pris respectivement les deuxième et troisième rangs. (PC)

Andre Agassi sauve les Américains

Andre Agassi a sauvé les Américains de l'élimination et Pete Sampras a arraché le point décisif, hier, lors du triomphe par 3-2 des États-Unis face aux Tchèques en quarts de finale du groupe mondial de la coupe Davis de tennis. Agassi a battu Jiri Novak 6-3, 6-3 et 6-1 et Sampras a enchaîné avec 18 as lors d'un gain de 6-4, 6-4, 7-6 contre Slava Dosedel dans le match décisif. Les États-Unis, le Brésil, l'Australie, championne en titre, et l'Espagne seront donc au carré final. À Rio de Janeiro, le Brésil s'est imposé 3-2 face à la Slovaquie grâce à la victoire dans la dernière rencontre de Fernando Meligeni sur Karol Kucera en quatre sets de 5-7, 7-6, 6-2 et 6-4. Auparavant, la Slovaquie avait égalisé 2-2 grâce à la victoire de Dominik Hrbaty sur Gustavo Kuerten 7-5, 6-4, 7-6. Les Brésiliens affronteront les Australiens en demi-finale à Brisbane à la mi-juillet. À Adelaide, les Australiens se sont imposés 3-2 contre les Allemands. La victoire était confirmée depuis samedi. Pendant ce temps à Malaga, l'Espagne s'est qualifiée en battant la Russie. Menant 2-1 après le double de samedi, les Espagnols ont acquis le troisième point lors du premier simple d'hier, Albert Costa battant facilement Yevgeny Kafelnikov 6-0, 6-3 et 6-0. Ils feront face aux Américains, en Espagne, dès le 21 juillet prochain. (AP-PC)

Tomy Linteau finaliste à l'épée

Tomy Linteau a réussi à se rendre au tableau final à l'épée masculine lors du tournoi d'escrime tenu en fin de semaine à Cleveland et qui réunissait les meilleurs épéistes des États-Unis. Vincent Pelletier, l'autre membre du club Estoc à y participer, avait terminé premier sur les 114 tireurs engagés le vendredi alors que Linteau était neuvième. Le samedi, le groupe de 48 épéistes a été réduit à 24, puis au second tour on ne gardait que les 16 meilleurs. Tomy Linteau a réussi à se rendre jusqu'au tableau final où il a été éliminé par l'Américain Ben Atkins. Un exploit remarquable pour l'épéiste québécois puisqu'il en est seulement à sa troisième année en escrime. Quant à Vincent Pelletier, il a terminé au 31^e rang. R.L.